Nations Unies ECE/ENERGY/WP.3/2011/2

Conseil économique et social

Distr. générale
25 mai 2011
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité de l'énergie durable

Groupe de travail du gaz

Vingt et unième session
Genève, 18 et 19 janvier 2011

Rapport du Groupe de travail du gaz sur sa vingt et unième session

I. Introduction

1. La vingt et unième session du Groupe de travail du gaz a eu lieu les 18 et 19 janvier 2011[1].

2. Ont participé à la session 87 représentants des États membres de la CEE suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Hongrie, Italie, Lettonie, Norvège, Pays-Bas, République tchèque, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Suisse, Turquie et Ukraine.

3. Des représentants du Brésil, de l'Égypte et de l'Iran ont participé à la session en vertu de l'article 11 du mandat de la Commission.

4. Les organisations intergouvernementales et non gouvernementales et autres institutions, entreprises et organisations internationales ci-après étaient représentées: Union européenne, Agence internationale de l'énergie (AIE), Union internationale de l'industrie du gaz (UIIG), secrétariat de la Charte de l'énergie, Eurogas, Association internationale des véhicules fonctionnant au gaz naturel (IANGV), NGV Global, NGVA Europe, Association technique de l'industrie du gaz en Europe, Association nationale russe des véhicules à gaz et Association suisse de l'industrie gazière.

5. Le Bureau était composé comme suit: M. Alexander Karasevich (Fédération de Russie), Président, M. Francisco de la Flor Garcia (Espagne), M. Tamas Korosi (Hongrie), M. Gheorghe Radu (Roumanie) et M. Gilles-Henri Joffre (France), Vice-Présidents.

[1] Les documents officiels de la session peuvent être consultés à l'adresse http://documents.un.org/. Une sélection des exposés présentés à la réunion est disponible sur le site Web de la CEE (http://unece.org/ie/se/wpgas.html).

Merci de recycler

II. Adoption de l'ordre du jour (point 1 de l'ordre du jour)

6. L'ordre du jour provisoire (ECE/ENERGY/WP.3/2011/1) a été adopté.

III. Mise au point de mécanismes efficaces de réglementation du marché du gaz naturel dans la région de la CEE (point 2 de l'ordre du jour)

7. Suite à la décision prise par le Groupe de travail à sa vingtième session d'entreprendre une étude sur la mise au point de mécanismes efficaces de réglementation du marché du gaz naturel dans la région de la CEE, et aux travaux qui ont été faits sur ce sujet par le groupe d'experts concerné de la CEE au cours de 2010, une table ronde sur cette question a eu lieu dans la matinée du 18 janvier 2011. Des experts de la réglementation des marchés du gaz naturel de la région de la CEE y ont participé. Des experts de l'Espagne, de la Fédération de Russie, de la France et du secrétariat de la Charte pour l'énergie ainsi que d'Eurogas ont exposé leur point de vue sur les principales questions à traiter dans le cadre de cette étude.

8. Le Président a invité tous les gouvernements et entreprises intéressés à participer à l'étude et notamment à répondre favorablement à l'invitation qui va leur être adressée d'assister à une réunion du groupe d'experts dont la date reste à fixer.

9. La réunion a remercié les participants de leur contribution aux questions qui seront abordées dans le cadre de l'étude; elle a aussi remercié Gazprom promgaz et Deyenergies (France) d'avoir conduit les travaux préparatoires.

IV. État d'avancement de l'étude de la CEE concernant la situation actuelle et les perspectives pour le gaz naturel liquéfié dans la région de la CEE (point 5 de l'ordre du jour)

10. À sa dix-huitième session, le Groupe de travail du gaz a décidé d'entreprendre une étude sur la situation actuelle et les perspectives pour le gaz naturel liquéfié (GNL) dans la région de la CEE. Le groupe d'experts de la CEE pour cette étude a rendu compte des progrès accomplis et présenté les principaux résultats selon cinq chapitres. Il a décrit la structure de l'étude et fourni une analyse de l'évolution actuelle et prévue de l'industrie du GNL dans la région de la CEE, ainsi que des informations importantes pour l'industrie du gaz et le secteur de l'énergie dans son ensemble.

11. Le responsable de l'étude a informé les délégués qu'un projet de résumé serait disponible au cours de la première moitié de 2011, à condition que l'atelier prévu avec les producteurs de GNL puisse être organisé avant la fin de la première moitié de 2011.

12. Les délégués ont exprimé leur satisfaction et remercié le Gouvernement espagnol, Enagaz, Gas Natural, Repsol, Stream, ENI, Fluxys, Gasunie, Gdf-Suez et Eurogas de leur contribution à la réalisation de cette étude.

V. Incidences de la libéralisation des marchés du gaz naturel sur la demande de gaz et les prix du gaz (point 3 de l'ordre du jour)

13. Le responsable de l'étude concernant les incidences de la libéralisation des marchés du gaz naturel sur la demande de gaz et les prix du gaz dans la région de la CEE: économies de gaz visant à réduire la demande de gaz naturel et à améliorer la sécurité énergétique, a informé les délégués qu'un projet pour l'étude était achevé. Le secrétariat de la CEE procède actuellement à sa mise en forme définitive et à sa préparation en vue de la publication.

14. Étant donné que le responsable de l'étude et les responsables des chapitres avaient décrit longuement le contenu de cette étude lors de la session annuelle du Groupe de travail du gaz de l'année dernière, une brève présentation en a rappelé seulement les principaux points, qui ont donné satisfaction aux représentants des États membres de la CEE.

15. Les délégués se sont déclarés satisfaits et ont remercié Gazprom, Gazprom promgaz, Gdf-Suez, ENI, E.ON Ruhrgas, Gasunie et l'OSCE d'avoir terminé rapidement cette étude, notamment d'en avoir dirigé les travaux ambitieux en 2010 avec la participation de 25 représentants de 20 pays membres de la CEE.

16. Les délégués ont demandé que le secrétariat de la CEE communique l'étude achevée aux délégués du Groupe de travail du gaz, au Comité de l'énergie durable et aux organisations et particuliers intéressés.

VI. Utilisation du gaz dans les transports dans la région de la CEE (point 4 de l'ordre du jour)

17. Suite à la décision prise par le Groupe de travail à sa vingtième session annuelle tenue en janvier 2010 d'entreprendre une étude sur l'utilisation du gaz dans les transports dans la région de la CEE, une table ronde sur ce sujet a eu lieu dans l'après-midi du 18 janvier 2011.

18. La table ronde s'est appuyée sur ce qui avait déjà été fait pour structurer l'étude et désigner les responsables des chapitres lors de la première réunion du groupe d'experts de la CEE chargé de cette étude, à Moscou en mars 2010, ainsi que sur les consultations tenues ultérieurement avec les États membres intéressés de la CEE, des entreprises gazières et organisations internationales; elle a réuni les représentants de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Belgique, de l'Espagne, des États-Unis d'Amérique, de l'Italie, de NGV Global, de NGVA Europe et de l'Union internationale de l'industrie du gaz. Il a été annoncé que le groupe d'experts de la CEE chargé de l'étude et l'Union internationale de l'industrie du gaz avaient décidé de coopérer pour exécuter les travaux.

19. La table ronde a fourni un aperçu de l'évolution récente du marché et des principales tendances de la technologie et montré que le gaz naturel comprimé et le GNL ne cessaient de gagner des parts de marché dans le secteur des transports de la région de la CEE.

20. Une réunion spéciale du groupe de travail pour cette étude et de représentants d'autres sociétés et organisations intéressés a eu lieu au Palais des Nations le 19 janvier 2011 pour examiner les modalités d'exécution du projet.

21. Les délégués ont pris note des travaux effectués en 2010 et remercié en particulier Gazprom, OMV, E.ON-Ruhrgas, l'Union internationale de l'industrie du gaz, NGV Global et NGVA Europe ainsi que d'autres organismes contributeurs d'avoir préparé le lancement de cette étude en 2010.

VII. État d'avancement de l'étude de la CEE sur le stockage souterrain du gaz en Europe et en Asie centrale

22. À l'aide des résultats fournis par les membres du groupe de travail de la CEE chargé de l'étude, le responsable a précisé l'état d'avancement de l'étude de la CEE sur le stockage souterrain du gaz en Europe et en Asie centrale.

23. Après avoir rappelé les objectifs de l'étude et décrit le contenu de chaque chapitre, le responsable a déclaré que l'étude n'avait pas progressé de manière satisfaisante et a demandé au secrétariat de la CEE de l'aider à collecter suffisamment de fonds pour pouvoir la mener à bien (rédaction de l'étude après que les données aient été rassemblées) et pour lancer des campagnes afin d'attirer de nouveaux participants dans le Groupe de travail. Les délégués ont décidé que le groupe de travail et le secrétariat de la CEE devraient continuer de chercher ensemble des sources de financement pour cette étude et pour les autres études en cours.

24. Pendant le débat qui a suivi l'exposé, les délégués ont suggéré plusieurs moyens de mener des actions, de collecter des fonds, de faire de la publicité et de concevoir une campagne de promotion afin de faire connaître les travaux futurs de l'étude de la CEE sur le stockage souterrain du gaz et de les faciliter.

25. Les délégués ont exprimé leur satisfaction et remercié les experts du gaz des entreprises suivantes: Storengy (France), BEB Erdgas and Erdöl E.ON Gas Storage and RWE Gasspeicher (Allemagne), E.ON Foldgaz and Hungarian Energy Office (Hongrie), GasTerra (Pays-Bas), Gazprom (Fédération de Russie), Gas Infrastructure Europe/Gas Storage Europe (Belgique), EDF, Géostock, GDF-Suez (France), Agence internationale de l'énergie, ÖMV Gas Storage (Autriche), Podzemno Skladiste Plina (Croatie), PGNiG (Pologne), Romgaz (Roumanie) d'avoir contribué à cette étude.

VIII. Questions découlant de la dix-neuvième session du Comité de l'énergie durable qui se rapportent au Groupe de travail du gaz (point 7 de l'ordre du jour)

26. Le secrétariat a informé les délégués des décisions de la dix-neuvième session du Comité de l'énergie durable concernant les activités gazières (ECE/ENERGY/84), à savoir:

a) Prendre note des progrès réalisés en ce qui concerne l'exécution du programme de travail du Groupe du travail du gaz en 2009 et 2010;

b) Prendre note de l'état d'avancement des études entreprises par le Groupe de travail du gaz: mise à jour de son étude de 1999 sur le stockage souterrain du gaz en Europe et en Asie centrale; situation actuelle et perspectives concernant le gaz naturel liquéfié (GNL) dans la région de la CEE; incidences de la libéralisation des marchés du gaz naturel sur la demande de gaz et les prix du gaz dans la région de la CEE: économies de gaz visant à réduire la demande de gaz naturel et à améliorer la sécurité énergétique; utilisation du gaz dans les transports et mise au point de mécanismes efficaces de réglementation du marché du gaz naturel dans la région de la CEE;

c) Prier le secrétariat d'accélérer la préparation de l'étude sur le gaz naturel liquéfié (GNL) afin qu'elle puisse être présentée à la prochaine session du Groupe de travail du gaz;

d) Favoriser une large coopération des gouvernements de la CEE et des entreprises du secteur de l'énergie pour exécuter ces cinq études dont l'ensemble devrait contribuer à faire mieux connaître la sécurité énergétique dans la région de la CEE et les moyens d'encourager une coopération internationale dans ces domaines majeurs;

e) Encourager le Groupe de travail du gaz à poursuivre ses efforts pour rassembler tous les acteurs pertinents du marché du gaz pour la région de la CEE, y compris les grands fournisseurs d'hydrocarbures basés hors de la région;

f) Approuver le programme de travail du Groupe de travail pour 2010-2013;

g) Approuver que l'on recommande au Comité exécutif de la CEE de modifier le nom du Groupe spécial d'experts de la fourniture et de l'utilisation du gaz qui deviendra le Groupe d'experts de la fourniture et de l'utilisation du gaz;

h) Inviter le secrétariat à envisager des moyens de mobiliser des ressources extrabudgétaires pour permettre aux experts concernés de contribuer plus activement aux activités du Groupe de travail du gaz.

27. Un représentant de la Fédération de Russie a présenté, pour information, la Convention pour assurer la sécurité énergétique internationale, qui a été établie par le Gouvernement russe, et a demandé à tous les États membres de la CEE de formuler des observations sur son contenu. Un délégué de la France a appelé à la prudence à propos des modalités pratiques d'examen de cette Convention et le représentant de l'Union européenne a déclaré que les débats et la coordination internes dans le cadre du Conseil des ministres de l'UE n'avaient pas encore permis de définir la position de l'UE sur cette question.

28. Décision: prendre note des informations fournies par le secrétariat, la Fédération de Russie, la France et l'Union européenne.

IX. Examen des activités d'autres organes subsidiaires du Comité de l'énergie durable (point 8 de l'ordre du jour)

29. Le secrétariat de la CEE a présenté des exposés sur les organes, activités et projets ci-après: Comité de l'énergie durable, Centre du gaz, Groupe d'experts de la production moins polluante d'électricité à partir du charbon et d'autres combustibles fossiles, Groupe d'experts du méthane provenant des mines de charbon, Projet Efficacité énergétique 21, Groupe d'experts de la classification des ressources, Application de la CCNU-2009 et Dialogue sur la sécurité énergétique.

30. Décisions:

a) Remercier le secrétariat des informations qu'il a fournies sur les projets entrepris par divers organes subsidiaires du Comité de l'énergie durable;

b) Remercier les gouvernements, entreprises et institutions du soutien actif qu'ils apportent en permanence à ces activités.

X. Situation actuelle et perspectives et politiques à moyen terme et à long terme dans l'industrie gazière, y compris le commerce du gaz (point 9 de l'ordre du jour)

A. Examen de la situation et des perspectives du gaz dans la région de la CEE

31. Treize pays ont présenté des rapports sur la situation actuelle et les perspectives du gaz: Croatie, Égypte, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Hongrie, Italie, Lettonie, Norvège, République tchèque, Roumanie, Serbie, Turquie et Ukraine.

B. Système paneuropéen d'analyse et d'information à plusieurs niveaux du réseau de distribution de gaz

32. Les représentants des Pays-Bas et de la Fédération de Russie ont décrit les travaux en cours sur le projet de système paneuropéen d'analyse et d'information à plusieurs niveaux du réseau de distribution de gaz.

C. Projet Corridor bleu et autres projets relatifs à l'utilisation de carburants gazeux pour le transport

33. Un représentant de la Fédération de Russie a décrit brièvement l'avancement du projet Corridor bleu et des autres projets relatifs à l'utilisation de carburants gazeux pour le transport et notamment l'organisation du Rallye «Blue Corridor» de 2010 qui a eu lieu en Fédération de Russie avec une large participation nationale et internationale.

D. Faits nouveaux concernant les marchés européens et mondiaux des véhicules à gaz naturel

34. Comme pendant la session annuelle de 2010, et dans un exposé séparé, le représentant de Natural Gas Vehicles Global a rendu compte des principales tendances mondiales de l'utilisation du gaz naturel dans le secteur des transports d'où il ressort que l'utilisation de gaz naturel dans les transports connaît, dans l'ensemble, une forte croissance et des perspectives très favorables.

E. Autres questions intéressant l'industrie du gaz dans la région de la CEE

35. Aucune question particulière n'a été soulevée à propos de ce point de l'ordre du jour.

36. Décisions:

a) Remercier les gouvernements et les autres organisations susmentionnées des informations et des points de vue qu'elles ont apportés quant aux faits nouveaux intervenus sur les marchés du gaz de la CEE;

b) Prier le secrétariat d'afficher les exposés présentés par des représentants de gouvernements et d'autres organisations internationales sur le site Web du Groupe de travail du gaz.

XI. Groupe d'experts de la fourniture et de l'utilisation du gaz (point 10 de l'ordre du jour)

37. Décisions:

a) Prendre note des informations fournies par le Président du Groupe d'experts, M. Tamas Korosi (Hongrie), et par le secrétariat;

b) Se déclarer satisfait des travaux réalisés par le Groupe spécial d'experts;

c) Inviter le Groupe spécial d'experts de la fourniture et de l'utilisation du gaz à continuer de contribuer au programme du Groupe de travail pour la période 2011-2014, qui contient aussi tous les éléments pertinents pour les travaux du Groupe spécial d'experts.

XII. Aperçu des activités d'autres organisations internationales dans le domaine du gaz (point 11 de l'ordre du jour)

38. Des représentants de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) et de l'Union internationale de l'industrie du gaz (UIIG) ont décrit les activités entreprises dans le domaine du gaz naturel.

39. Décision:

a) Remercier les représentants d'autres organisations internationales des informations sur leurs activités dans le domaine du gaz naturel.

XIII. Activités futures du Groupe de travail (point 12 de l'ordre du jour)

40. Décisions:

a) Approuver le programme de travail du Groupe de travail pour la période 2011-2014 (ECE/ENERGY/WP.3/2010/4);

Avec les remarques ci-après:

b) Noter qu'il sera nécessaire, en 2011-2012 de centrer les efforts sur les activités déjà en cours; en particulier, le secrétariat de la CEE, en tant que coordonnateur, devra accélérer les travaux concernant l'étude sur le gaz naturel liquéfié ainsi que l'étude sur le stockage souterrain du gaz et s'efforcer de mobiliser des ressources supplémentaires pour que ces études puissent être achevées en juillet 2012;

c) Prier le secrétariat d'envoyer au Président du Groupe de travail du gaz le projet de rapport final relatif à l'étude sur le gaz naturel liquéfié;

d) Inviter le Président du Groupe de travail du gaz à participer à la réunion du Groupe de travail pour l'étude sur le gaz naturel liquéfié, qu'il est prévu d'organiser au Qatar durant la deuxième moitié de 2011;

e) Prier les responsables de l'étude sur la mise au point de mécanismes efficaces de réglementation du marché du gaz naturel dans la région de la CEE, en particulier Gazprom promgaz, d'en terminer le descriptif et de le présenter à la session annuelle du Groupe de travail du gaz en janvier 2012;

f) Prier le secrétariat de demander aux pays membres de proposer des noms pour la désignation de responsables et de responsables des chapitres ainsi que pour contribuer aux travaux;

g) Demander au secrétariat d'envisager les moyens de financer l'étude sur la mise au point de mécanismes efficaces de réglementation du marché du gaz naturel dans la région de la CEE en s'adressant aux entreprises et aux organisations intéressées qui travaillent dans ce domaine;

h) Inviter le Groupe de travail de la CEE pour l'étude sur l'utilisation du gaz dans les transports dans la région de la CEE à travailler en coopération étroite avec l'Union internationale de l'industrie du gaz et l'European Business Congress afin d'obtenir des résultats concrets en 2011;

i) Publier dans les trois langues officielles de la CEE et afficher sur son site Web les études terminées dont le secrétariat de la CEE a achevé la vérification du point de vue du fond et de la langue, telles que l'étude concernant les incidences de la libéralisation des marchés du gaz naturel sur la demande de gaz et les prix du gaz dans la région de la CEE: économies de gaz visant à réduire la demande de gaz naturel et à améliorer la sécurité énergétique;

j) Prier le Bureau du Groupe du travail du gaz d'analyser le mandat/programme de travail de son Groupe afin de recommander une mise à jour éventuelle, des activités supplémentaires et une amélioration de ses méthodes de travail, pour examen à la session annuelle de 2012, et mener cette activité en coordination avec le Bureau du Comité de l'énergie durable;

k) Demander au secrétariat de proposer au Bureau des moyens de renforcer la complémentarité du Groupe de travail du gaz, du Centre du gaz et des autres organes subsidiaires du Comité de l'énergie durable qui traitent du gaz naturel ainsi que d'autres organes subsidiaires pertinents de la CEE.

41. Fixer le calendrier provisoire des réunions du Groupe de travail du gaz et du Centre du gaz en 2012 (ECE/ENERGY/WP.3/2011/3) comme suit:

- Dix-septième réunion du Conseil d'administration du Centre du gaz − 23 janvier 2012;
- Vingt-deuxième session du Groupe de travail du gaz − 24 et 25 janvier 2012; et
- Treizième session du Groupe d'experts de l'approvisionnement et de l'utilisation du gaz − 26 janvier 2012.

XIV. Questions diverses (point 13 de l'ordre du jour)

42. Décisions:

a) Sur proposition de la Roumanie, les délégués ont prié le Groupe de travail du gaz d'envisager de préparer, en consultation étroite avec les États membres de la CEE, le lancement d'une étude qui serait intitulée dans un premier temps Piégeage et stockage du carbone pour l'industrie du gaz dans la région de la CEE, et d'inviter les gouvernements et entreprises intéressés à participer à la rédaction de son descriptif;

b) Comme lors de la session de l'année précédente, le Groupe de travail a prié le secrétariat de publier à l'avenir, en tant que documents officiels dans les trois langues de travail de la CEE, tous les documents utiles pour ses activités, notamment les ordres du jour, les rapports, le programme de travail, le calendrier des réunions, les questionnaires, les descriptifs, les rapports d'activités et les rapports finaux des études et enquêtes en cours, ainsi que tous autres documents jugés importants pour les activités du Groupe de travail, notamment tous ceux qui ont été examinés au cours de la vingtième session. Le cas échéant,

le secrétariat devrait rester en relation étroite avec le Président du Groupe de travail et les autres membres du Bureau sur cette question majeure.

XV. Adoption du rapport (point 14 de l'ordre du jour)

43. Il a été décidé qu'un bref rapport sur la session portant essentiellement sur les conclusions et les recommandations serait établi par le secrétariat et soumis au Bureau pour approbation puis distribué aux pays membres.